

ANDPA: membre bénévole pour le Comité .

Rejoignez-nous pour devenir membre du Comité de l'Association Neuchâteloise des Proches Aidants !

Vous vous sentez ou êtes concerné.e par la proche aidance? Vous souhaitez vous impliquer dans notre Association qui accompagne, écoute, informe et soutient les Proches Aidants de manière active ?

Si vous:

- avez de l'intérêt et/ou des compétences dans le domaine santé-social
- que vous souhaitez prendre une part active dans la pérennisation et le développement de notre Association en collaboration avec les partenaires du réseau santé-social et de l'Etat de Neuchâtel,

Notre Association fondée en 2014 a un contrat de prestation avec le Service Cantonal de la Santé Publique. Nos activités s'adressent à toutes les personnes Proches Aidantes du Canton de Neuchâtel, quels que soient leur situation ou leur âge:

- permanence d'accueil, d'écoute et d'information
- accompagnements individualisé ou en groupe
- formations
- sensibilisation tout public dans un but de prévention
- journée intercantonale des Proches Aidants

Le Comité se réunit dix fois par année pour:

- définir les objectifs et réaliser des projets en fonction des besoins exprimés par les Proches Aidants en prenant les décisions ainsi que les mesures utiles pour les atteindre
- pérenniser l'existant

Ses autres rôles sont:

- être porte-parole et représentant des Proches Aidants auprès des différentes instances et lors d'événements publics ou privés
- assurer la gestion administrative et financière

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et de pouvoir bénéficier de votre force de proposition, votre entregent et votre dynamisme pour prendre une part active dans notre Comité.

Vous pouvez faire plus ample connaissance avec notre Association en consultant notre site internet: www.andpa.ch

Contact: info@andpa.ch